

# Votre comportement



DOCUMENT DE COURS

CORRIGÉ

## Évacuer ses frustrations en ligne :

- a) fait une vraie différence dans le monde;
  - b) procure un sentiment de mieux-être;
  - c) est un acte protégé par la Modification constitutionnelle de 1997;
  - d) entraîne habituellement des sentiments pires pour soi et les autres, et peut mener à des poursuites judiciaires.**
- > *Le dévoilement de ses états d'âme sur le Web se transforme généralement en regret, car ces accès d'humeur y sont immortalisés Il est utile de lire le commentaire à voix haute avant de le publier pour vérifier s'il semble poli et constructif.*

## Pourquoi faut-il faire preuve de prudence lorsque l'on publie du contenu sur Internet ?

- a) Pour ne présenter que le beau côté des choses.
  - b) Pour ne pas dévoiler publiquement ses émotions ou opinions.
  - c) Pour faire attention aux gens avec qui on communique.**
  - d) Pour être le premier à commenter.
- > *La publication de renseignements très personnels ou de son quotidien dans les moindres détails peut rendre certaines personnes inconfortables et avoir des répercussions sur vos relations avec vos amis et votre famille. Chacun a sa perception de la vie privée. Vous pourriez en divulguer trop, et à trop de monde.*



## L'envoi confidentiel d'une image intime à un ami :

a) est hilarant;

**b) est inadmissible, cause du tort et est illégal;**

c) est correct si l'image est chiffrée;

d) ne comporte aucun risque que l'image se retrouve en ligne.

- > *La distribution d'images intimes sans le consentement de la personne concernée est inadmissible. Cela peut causer du tort à la personne et à la relation, et augmente le risque que les images se retrouvent en ligne. C'est un acte illégal au Canada.*

## Si vous vous trouvez sur une photo intime avec un mineur, ou recevez une photo intime où apparaît un mineur, vous contrevenez à la loi et pouvez être arrêté.

a) Vrai

**b) Faux**

- > *Vous, la personne sur l'image ou la personne qui a pris la photo n'avez pas nécessairement commis de crime. Si la situation se présente, vous pouvez aller chercher de l'aide auprès d'un parent, d'un enseignant ou même de la police.*

## Les réseaux sociaux peuvent :

a) être irritants à cause du contenu inapproprié ou agaçant, comme les pourriels;

b) devenir une obligation sociale exigeante;

c) donner une impression de manque d'intimité si les paramètres de confidentialité ne répondent pas aux attentes.

**d) Toutes ces réponses.**

- > *Vous pouvez vous sentir obligé de toujours regarder les nouvelles publications. Vous êtes constamment exposé à du contenu irritant et agaçant, et vous pouvez avoir l'impression de ne pas avoir le contrôle sur votre vie privée.*